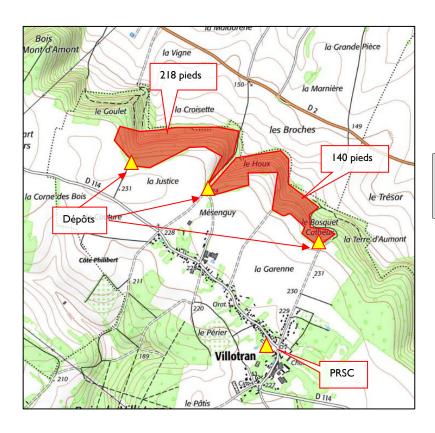
Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire M. Philippe LOGEAY

Certification non **Département** Oise (60)

Localisation I I km au sud-est de Beauvais Communes Les hauts-Talican (Villotran)

Lieu-dit Mésenguy

Coordonnés GPS Longitude : 2.012094693535105° (Degrés Décimaux) Latitude : 49.35380985932899°

Point de Rencontre

Sécurité conseillé Mairie de Villotran

(PRSC)

Essence principale Frêne

Volume présumé 352 m3 + 600 stères

Nombre d'arbres 358 Volume moyen 0,98 m3

Nature coupe coupe sécurité et sanitaire
Parcelles cadastrales A43/58/93 et autres
Surface Environ 37 ha

Limites plaines, chemins, peinture

Marquage ronds de peinture au corps et

marteau au pied

Réserves tous les arbres et brins non marqués

de ronds à la peinture

Visite se reporter au plan ci-contre Experts Forestiers Maxime Minotte (sas CEGEB)

68 rue du Centre – 60 350 Berneuil-sur-Aisne

Tel: 06 11 96 94 38 Mel : m.minotte@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB Conditions particulières de la VG du 25 juin 2025

	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total		
Essence	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
Frêne sain	13	57	88	57	43	34	15	3	-	I				312	303	1,03
Frêne déclassé		3	15	6	6	4	2	I		I				38	38	- 1
Châtaignier				ı		ı	ı		2					5	7	1,4
Hêtre						ı	ı							2	3,6	1,8
Chêne			ı											ı	0,6	0,6
Observations :	Houppiers, purges et taillis \pm 600 stères													358	352	0,98

Clauses particulières

Préambule : demande de coupe en cours

Exploitation: tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Houppiers, purges et taillis marqué ou cassé font partie de la vente et sont à enlever.

Débardage : par terrain portant, sec ou gelé

Stockage : bord de coupe (voir plan ci-dessous)

Délai d'exploitation : 15 septembre 2026 **Délai d'enlèvement** : 15 septembre 2026

Assujettissement à la TVA: non

Paiement: 40 % au comptant (ou 100% comptant si demandé par l'acquéreur)

30 % par Billet à Ordre ou virement avalisé au 15.12.2025 30 % par Billet à Ordre ou virement avalisé au 15.03.2026

Caution: 5 000 € sauf si caution permanente

CVO: payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur La caution

